

## Communication N° 02 - 2017 au Conseil communal

Séance du 15 mars 2017

### **Boucllement du préavis N° 09-2015 Réseau informatique dans les bâtiments scolaires**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement de CHF 880'000.00 accordé le 27 mai 2015 (préavis N° 09-2015), destiné à la mise en place d'un réseau informatique dans les bâtiments scolaires.

Tous les bâtiments scolaires ont été équipés de réseau informatique filaire et Wifi. Ces nouvelles installations sont opérationnelles.

Dès lors, le boucllement de ce préavis peut avoir lieu.

Le décompte final s'établit comme suit :

Crédit d'investissement voté	CHF	880'000.00
Total des dépenses du projet	CHF	868'506.68
<b>Différence disponible</b>	<b>CHF</b>	<b><u>11'493.32</u></b>

La somme de CHF 868'506,68 sera amortie sur 15 ans comme prévu dans le préavis.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 15 mars 2017